



RECU EN PREFECTURE

Le 01 octobre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200914-D00613410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 septembre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Thierry PETAMENT

Absents : Mme Julie BOUCON, Mme Lorine GAGLILOLO

Procurations de vote : Mme Julie BOUCON donne pouvoir à Mme Laurence MULOT

OBJET : Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités

Délibération n° 2020/006134

Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. Encaissements d'indemnités de sinistres

- Acceptation d'un chèque de 238,16 € correspondant à l'indemnité différée versée par l'assureur dommages aux biens de la Ville suite au sinistre du 10 mars 2019. Coups de vent ayant endommagé un vitrabri à la Citadelle.
- Acceptation d'une somme de 6 045 € correspondant à l'indemnité immédiate et d'une somme de 6 015 € correspondant à l'indemnité différée versées par AMLIN assureur dommages aux biens de la Ville suite au sinistre choc de véhicule du 29.05.2019 ayant endommagé le portail de l'école Paul Bert.
- Acceptation d'un virement de 684 € correspondant à l'indemnité versée suite à un dégât des eaux survenu le 18.12.2019 dans le local « logi Eco » 13 avenue de Bourgogne.
- Acceptation d'un chèque de 1 316,94 € correspondant à l'indemnité versée par les ACM suite à l'incendie du véhicule PAR 2544 le 31.12.2019 parking Cassin.

II - Décisions prises en matière financière

- FIN.20.00.D21 en date du 02 juillet 2020 - Régie de recettes n° 41 - Ajout d'un nouveau produit encaissé - MQ GRETTE BUTTE
- FIN.20.00.D22 en date du 02 juillet 2020 - Régie de recettes n° 61 - Ajout d'un nouveau produit encaissé - MQ BAINS DOUCHES
- FIN.20.00.D23 en date du 02 juillet 2020 - Régie de recettes n° 43 - Ajout d'un nouveau produit encaissé - MQ PLANOISE
- FIN.20.00.D24 en date du 02 juillet 2020 - Régie de recettes n° 42 - Ajout d'un nouveau produit encaissé - MQ MONTRAPON
- FIN.20.00.D25 en date du 28 juillet 2020 - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs - Aménagement et équipement de la crèche des Tilleuls pour un montant de 55 000 €
- DIV.20.00.D33 en date du 04 août 2020 - Soirée Granvelle - Indemnisation de la Sarl Régis Régis pour un montant 2 200 €
- DIV.20.00.D34 en date du 04 août 2020 - Soirée Granvelle - Indemnisation de la Sarl Flower Coast

III. Conventions

- Convention d'autorisation d'occupation du domaine public en vue de la gestion d'un espace végétalisé partagé entre la Ville de Besançon et l'école élémentaire Fourier.

- Convention de partenariat dans le cadre de la mise à disposition de vergers entre la Ville de Besançon et l'Association « Collines en Tête ».

IV. Conventions de location nouvelles et renouvellements

4 RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de FRANTZ Abigaïl à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 15/01/2020).

14 CHEMIN HAUT DE CHAILLUZ (à proximité du chemin rural n° 30) : Convention de location d'une parcelle communale au profit de Monsieur Jean-Louis CUGNEZ, d'une surface de 194 m², moyennant un loyer annuel de 15 €.

(Date d'effet de la convention : 01/07/2019).

7 RUE MEGEVAND : Convention de location par la Ville de locaux appartenant à GBH d'une surface de 90 m², moyennant un loyer mensuel de 400,00 € ainsi que des provisions sur charges mensuelles de 129,82 €.

(Date d'effet de la convention : 01/09/2019).

90 CHEMIN DES MONTARMOTS : Convention de location de locaux communaux au profit du Syndicat Apicole du Doubs d'une surface de 293 m², moyennant un loyer annuel de 3 020,56 €. (Date d'effet de la convention : 01/09/2019).

8 CHEMIN DES PRES DE VAUX : Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de l'association Du Goudron et Des Plumes à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 01/01/2018).

8 CHEMIN DES PRES DE VAUX : Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de l'association CCPPO – Centre Culturel Populaire Palente-Orchamps à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 01/01/2016).

10 CHEMIN DES PRES DE VAUX : Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de l'association Secours Populaire à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 01/06/2019).

19 RUE DU LYCEE : Convention de location par la Ville d'un logement appartenant à Mme COMTE moyennant un loyer mensuel charges comprises de 865 €.

(Date d'effet de la convention : 01/02/2020)

19 RUE DU LYCEE : Convention de mise à disposition d'un logement de fonction au profit de M. FERRARI à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 01/02/2020).

17 RUE DE LA GRETTE : Convention de mise à disposition d'un local mutualisé de 65 m² au profit de l'association ARTHYS moyennant un loyer mensuel de 95 euros.

(Date d'effet de la convention : 01/03/2020).

4 RUE BOUGNEY (CASERNE VAUBAN) : Mise à disposition de locaux au profit de Mme CHARLET Célestine (Atelier d'artistes) moyennant un forfait mensuel de charges de 60 €.

(Date d'effet de la convention : 9/06/2020).

4 RUE BOUGNEY (CASERNE VAUBAN) : Mise à disposition de locaux au profit de Mme BUSCHINI Juliette (Atelier d'artistes) moyennant un forfait mensuel de charges de 60 €.

(Date d'effet de la convention : 09/06/2020).

7 RUE DALLOZ : Convention de location par la Ville de locaux appartenant à NEOLIA moyennant un forfait annuel de charges de 884.52 €.

(Date d'effet de la convention : 15/06/2020)

7 RUE DALLOZ : Mise à disposition de locaux au profit de l'association AGIR Solidarité Franche Comté moyennant un forfait annuel de charges de 884 €.

(Date d'effet de la convention : 15/06/2020)

3 RUE BEAUREGARD : Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Les Mutilés de la Voix, moyennant un loyer annuel de 360€.

(Date d'effet de la convention : 01/12/2019)

8 -10 AVENUE DU CHARDONNET : Convention de location au profit de l'association Compagnie SUPER SUPER, moyennant un loyer mensuel de 10€.

(Date d'effet de la convention : 01/12/2019)

46 RUE DE TREY : Convention d'occupation temporaire au profit de l'entreprise SOGEA, à titre gracieux.

(Date d'effet de la convention : 16/04/2020)

9-11 RUE ALBERT PASCHE : Convention de mise à disposition d'une parcelle au profit d'AMETIS RHONE ALPES, à titre gracieux.

(Date d'effet de la convention : 2/03/2020)

1 RUE BERLIOZ : Convention de mise à disposition de locaux au profit du CDDLE, moyennant un loyer annuel de 402 €

(Date d'effet de la convention : 1/12/2019)

18 PLACE DU HUIT SEPTEMBRE : Convention de mise à disposition au profit de l'Association BOOM TCHACK TOUR à titre gratuit

(Date d'effet de la convention : 14/08/2020)

CHEMIN DES PRES DE VAUX – RHODIACETA : Convention de mise à disposition au profit de l'Association BOOM TCHACK TOUR, à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 14/08/2020)

RUE DE L'EGLISE : Convention de mise à disposition de la parcelle CL 545 au profit de l'entreprise Gavignet Batiment, à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 04/05/2020)

RUE DES FUSILLES DE LA RESISTANCE : Convention de location à titre précaire et révocable de la parcelle communale DL 28 au profit de Madame POIROT Anne-Christine et Monsieur COLSON Jean-Christophe, moyennant un loyer annuel de 96.18€

(Date d'effet de la convention : 16/06/2020)

LES GRANDES BARAQUES (Lieu-Dit) : Convention de mise à disposition au profit de Monsieur LANGE Anthony d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service, à titre gratuit.

(Date d'effet de la convention : 01/06/2020)

V. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 350 000 € HT au 01/01/2020) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Département Architecture et Bâtiments			
Remplacement des menuiseries extérieures Lot 1 - école maternelle Fontaine Argent	16/06/2020	SAS MOYSE 39700 ORCHAMPS	266 227,85 € HT
Remplacement des menuiseries extérieures Lot 2 - école maternelle de la Butte	16/06/2020	2F CONSTRUCTION A l'unanimité des suffrages exprimés 25300 PONTARLIER	242 282 € HT
Remplacement des menuiseries extérieures Lot 3 - école maternelle d'Artois	16/06/2020	RLK ALU CONCEPT 70120 COMBEAUFONTAINE	150 406 € HT
Remplacement des menuiseries extérieures Lot 4 - crèche des Epoisses	16/06/2020	RLK ALU CONCEPT 70120 COMBEAUFONTAINE	224 723,50 € HT
Remplacement des menuiseries extérieures à l'école Cologne	16/06/2020	RLK ALU CONCEPT 70120 COMBEAUFONTAINE	116 906 € HT
Création de deux installations photovoltaïques de 36kw et 9kw sur des toitures terrasses existantes	24/06/2020	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES 25320 CHEMAUDIN	49 126,57 € HT
Direction de l'Education			
Fourniture de repas en liaison froide pour plusieurs restaurants scolaires de la Ville de Besançon	31/07/2020	API RESTAURATION 25110 AUTECHAUX	137 945 € HT

VI. Comptabilité

Signature d'un avenant à une convention/contrat de prêt avec la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs

La Caisse d'Allocations Familiales du Doubs a accordé à la Ville de Besançon, par une convention/contrat de prêt en date du 13 janvier 2015, une aide financière sous forme de subvention et de prêt sans intérêts pour la réhabilitation de la Maison du Peuple.

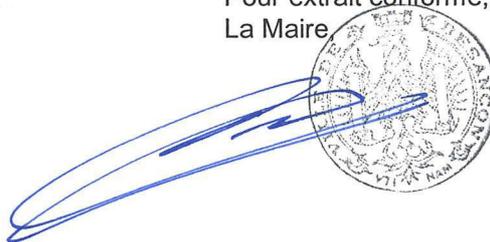
Une somme de 150 000 € a été allouée à la Ville et répartie comme suit :

- 50 000 € au titre d'une subvention,
- 100 000 € au titre d'un prêt sans intérêts, remboursable en 10 échéances annuelles et constantes.

La Ville de Besançon ayant encaissé le solde de la totalité du prêt en juin 2020, un avenant à la convention/contrat de prêt a été signé le 5 juin 2020 afin de fixer la date d'échéance au 1^{er} juillet de chaque année à compter de 2020 et de modifier le montant du prêt à 84 154,46 € en fonction des dépenses effectivement réalisées. Le remboursement s'effectuera en 1 annuité de 8 419,46 € et 9 annuités de 8 415,00 €.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
La Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'VILLE DE BESANCON' around the perimeter.

Anne VIGNOT